

**UHART-CIZE**

# la mobilisation continue contre les antennes Wimax

Vendredi dernier, les représentants des collectifs pour la fibre optique du secteur se sont réunis à la salle de la mairie pour présenter leur blog, expliquer leur démarche et parler de leurs futures actions.

Sept collectifs étaient représentés : Ayherre, Amikuze-Iholdy-Oztibarre, Musculdy, Itxassou, Méharin, Garazi-Baigorri et Hasparren. Ces collectifs se sont créés en réaction au projet du Conseil général d'équiper les zones blanches (non desservies par l'ADSL) avec des antennes Wimax. Ils considèrent en effet ce système dangereux pour les habitants, les études effectuées à ce jour semblent, selon eux, imposer le principe de précaution.



Les collectifs pour la fibre optique ont présenté leur plan d'actions vendredi dernier, à la salle de la mairie. (photo b. t.)

## La solution NRA-ZO

La fibre optique est la meilleure solution, mais il existe également des alternatives dont la NRA-ZO (Noeud de raccordement abonnés zone d'ombre). « Notre collectif a demandé à la Communauté de communes Iholdi-Oztibarre de faire effectuer une étude pour la desserte du canton par la NRA-ZO, la demande a été acceptée », expose Ainize Madariaga, représentante du collectif Amikuze-Iholdi-Oztibarre.

« Le problème Wimax sur le Pays Basque comme partout en France, c'est qu'on implante des antennes sans concertation », remarque Daniel Carmantrand, du collectif d'Itxassou. « Personne ne peut certifier qu'il n'y a pas un principe de précaution à adopter. Quand on ira voir le maire d'Itxassou, ce sera pour qu'il nous démontre que le Wimax ne présente aucun danger », poursuit-il. « On a su, par hasard, qu'une antenne allait être installée. On a interrogé le Conseil général qui n'a pas répondu », explique Maïte Duhalde d'Ayherre. « À Montcayolle, à 7 km de Mauléon, on a proposé de monter une antenne sans explications. On ne répond pas à nos questions », constate Laurent Caudine.

## Réunions

À Méharin, le maire pensait que le Wimax était la bonne solution pour l'ADSL, Emilie Rivest lui a expliqué « que ce n'était peut-être pas le cas. » À Hasparren, une réunion d'informations a été organisée par le collectif. « Certaines personnes, qui voulaient absolument l'ADSL, ont changé d'avis après la réunion », observe Catherine Burgard. À Garazi-Baigorri, une réunion d'information a eu lieu en février.

« Nous avons rencontré le président de la CDC Jean-Michel Galant et nous lui avons présenté le document de France Télécom concernant les zones blanches, qui propose une étude sur la fibre optique d'un montant de 750 euros. »

« Le président a dit qu'il évoquerait le sujet devant le Conseil communautaire et organiserait une réunion publique à laquelle il inviterait le physicien Daniel Oberhausen et des représentants du Conseil général », expose Jenofa Cuisset. Le seuil de sécurité de l'antenne Wimax est très bas, à partir de 200 utilisateurs il est dépassé. Les collectifs pour la fibre optique se sont groupés « pour faire bouger les choses. » Ils vont essayer de sensibiliser les élus et à ce propos ils souhaitent rencontrer le président du Conseil général. À ce jour, environ 2 000 personnes ont été contactées, mais ce n'est qu'un début et la sensibilisation va continuer selon les représentants des collectifs. Une réunion d'information aura lieu jeudi 16 avril, à 20 heures, salle Larrazkena.

Pour tous renseignements complémentaires on peut consulter le blog des collectifs : [arianhari.blogspot.com](http://arianhari.blogspot.com)

Auteur : Bernard Turpain



**Worldwide interoperability  
for Microwave access**

**microwave = *Micro-ondes* !!**



[Dossier Cliquer](#)



TGI de NANTERRE  
JUGEMENT

Tribunal de Grande Instance de Nanterre : Riverains antennes relais contre Bouygues Telecom.  
[Extrait Jugement rendu le 18 septembre 2008 \(PDF page 4\):](#)

**"Motif de la décision : Sur le risque sanitaire.**

Or exposer son voisin contre son gré, à un risque certain, et non pas hypothétique comme prétendu en défense, constitue en soit un trouble de voisinage. Son caractère anormal tient au fait qu'il porte sur la santé humaine.

La concrétisation de ce risque par des troubles de santé avérés constituerait un trouble distinct, susceptible de recevoir d'autres qualifications en fonction de la gravité des troubles,..."



Il y a impérieuse nécessité  
d'aller à l'essentiel en agissant  
pour rendre toutes les sources  
d'immixtion de l'électrosmog  
compatibles avec la santé humaine.



[CLIQUER](#)